

CADETS DE GENEVE

ASSEMBLEE GENERALE du 13 avril 2011 - PROCES VERBAL

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du mercredi 13 avril 2011

tenue à la Salle d'Harmonie, au local des Cadets de Genève, à 20h00

INTRODUCTION

A 20h05 l'assemblée est ouverte par le président, M. Claude Bard, qui souhaite la bienvenue à tous et relève la présence de quatre membres d'honneur, Mme Chantal Hürzeler et MM Claude Perrottet (président de l'Association des Anciens Cadets - LAC), Serge Fague (trésorier du LAC) et Jean-Claude Gauthey. Il salue aussi les nombreux cadets majeurs, membres actifs de l'association et enfin présente les membres du comité et excuse les éventuels absents.

Le président relève que l'assemblée a été convoquée après expiration du 1^{er} trimestre de l'année civile, tel que prévu à l'art. 14 des statuts, car de nombreuses informations concernant Halifax ont été recueillies lors du voyage préparatif fin mars. Le comité a donc privilégié de judicieusement conjuguer l'AG – obligatoire – et la 2^{ème} partie dévolue à notre défi canadien – facultative – en une seule soirée.

M. Claude Bard demande à l'assemblée de se lever pour rendre hommage à Mme Janine Kvicinsky, épouse d'Edouard Kvicinsky, membre d'honneur, à Théodor Dubach, beau-père d'Yvan Vallotton, notre directeur des tambours et défilés et à Mme Raymonde Zimmermann, maman, belle-maman et grand-maman d'Alain, Véronique, Xavier et Christophe Zimmermann.

Il a été envoyé 130 convocations, au moins trois semaines à l'avance, à l'ensemble des membres actifs de l'association. Sont présents :

69 membres présents,	soit	53 %
21 membres excusés,	soit	16 %
40 membres absents,	soit	31 %

Il est rappelé qu'en vertu de l'art. 15.2 des statuts, les membres absents et non excusés sont passibles d'une amende de CHF 20.--.

ORDRE DU JOUR

PROCES VERBAL DE L'AG ORDINAIRE DU 24.03.2010

Le PV a été envoyé à tous les membres avec la convocation de la présente séance. Pas de remarques.

- L'assemblée passe au vote. **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

PROCES VERBAL DE L'AG EXTRAORDINAIRE DU 29.09.2010

Le PV a été envoyé à tous les membres avec la convocation de la présente séance. Pas de remarques

- L'assemblée passe au vote. **Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

NOMINATION DES SCRUTATEURS

De par la disposition de l'assemblée qui facilite le comptage des voix, il n'est donc pas nécessaire de nommer des scrutateurs. Le vote à bulletin secret n'est pas demandé.

Il est rappelé que les décisions de l'AG (telles que l'approbation des rapports et des comptes, l'adoption du budget), sont prises à la majorité des voix exprimées (art. 15.3)

CADETS DE GENEVE

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 AVRIL 2011 - PROCES VERBAL

LECTURE DES RAPPORTS DE GESTION

Les différents responsables procèdent à la lecture de leurs rapports respectifs pour l'année 2010.

- M. Claude Bard pour le rapport du président
- M. Alain Zimmermann pour le rapport de la commission musicale
- M. Pierre-Alain Bidaud pour le rapport du directeur

Pour faire suite à ces trois rapports, Claude Bard rappelle l'importance du projet particulier aux Cadets de Genève, qu'outre un enseignement musical avec cours individuel, le jeu d'ensemble permet ensuite de proposer des prestations musicales de qualité, aubades, concerts et défilés. Enfin le rôle social de notre école avec un écolage particulièrement attractif et abordable est également important. Pour information, nos cotisations sont plus de 2x moins chère que la moins chère des autres écoles de la CEGM. Concrètement, une baisse conséquente de la qualité des prestations musicales que les Cadets produisent pourrait avoir une incidence sur les subventions qui nous sont actuellement attribuées. Que chaque musicien prenne conscience de ce délicat équilibre et du travail individuel considérable attendu de lui à persévérer dans l'apprentissage de son instrument.

- M. Mark Johnson pour le rapport du trésorier ainsi que les conclusions du rapport des réviseurs.

Remarque: ces rapports peuvent être consultés au local de l'association sur simple demande au comité.

DELIBERATION ET VOTE SUR LA GESTION DU COMITE

- Pas de questions ou remarques. **Les rapports sont approuvés à l'unanimité.**

INFORMATION CONCERNANT LA VICE-PRESIDENCE

Hors période électorale, la démission immédiate pour des raisons professionnelles de M. Vincent Moreno en qualité de vice-président a nécessité de repourvoir à ce poste « en interne » selon l'article 17 alinéa 3 lettre a. Claude Bard remercie M. Moreno pour sa collaboration efficace notamment pour les demandes de soutien financier formulées auprès de différentes instances, lesquelles ont été couronnées de succès. Dans l'intervalle, Mme Sonia Lo Bue, déjà membre du comité en charge de divers domaines a accepté de relever le défi. Si quelqu'un de l'assemblée est intéressé à ce poste qui requiert idéalement certaines connaissances du fonctionnement de notre association, qu'il s'annonce ce soir. Aucun candidat ne se propose, le président demande à l'assemblée l'approbation par acclamation de nommer Sonia à ce poste qu'elle assume désormais officiellement dès cet instant.

(BIS) POSTE DE RESPONSABLE DES UNIFORMES

A ce jour, le poste de responsable administratif du domaine des uniformes est vacant. Après un dépannage « ad intérim » de Mme Janique Cendre, que nous remercions chaleureusement, nous sommes toujours à la recherche du responsable. En effet, Mme Pilar Christie continuera d'assumer avec brio les travaux de coutures. Prière de s'annoncer auprès de Claude Bard si vous souhaitez collaborer et intégrer l'équipe du comité.

BUDGET 2011 : PRESENTATION, DELIBERATIONS ET VOTE

M. Mark Johnson présente le budget 2011, porté à l'équilibre.

- Pas de questions ou remarques, l'assemblée passe au vote. **Le budget est adopté à l'unanimité.**

CADETS DE GENEVE

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 AVRIL 2011 - PROCES VERBAL

SELECTION D'UN AUDITEUR AUX COMPTES, EXERCICE 2011

Selon les directives de novembre 2007, le DIP exige des bénéficiaires d'une subvention annuelle supérieure à CHF 200'000,- de présenter leurs comptes annuels selon les normes Swiss GAAP RPC et de les faire réviser par un expert-réviseur agréé selon la loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs.

Depuis l'exercice 2009, l'approbation formelle par l'AG d'un expert réviseur est requise. Notre trésorier, M. Mark Johnson, satisfait de l'entreprise AudiConsult SA, nous conseille de poursuivre notre collaboration.

La proposition de nommer AudiConsult SA réviseurs pour l'exercice 2011 est acceptée à l'unanimité.

NOMINATION DES MEMBRES D'HONNEUR

Selon art 10 des statuts, Claude Bard présente :

- **Mme Patricia Berger**, élue au comité de 1997 à 2010 où elle a fonctionné comme vice-présidente, responsable du bulletin, photographe avec son mari et toujours prête à donner le coup de main à l'un ou à l'autre.
- **M. Gérard Berger**, Papa de notre site internet et toujours régulièrement sollicité pour des conseils bienvenus, ainsi que photographe avec son épouse, souvent dans l'ombre mais très efficace.
- **M. Dominique Frontière**, d'abord responsable des locaux puis du matériel et des transports en plus, il fut élu en 2001 et oeuvra jusqu'en 2010 avec une conscience rare.
- **M. Pierre-Alain Nicolet**, secrétaire dès le retour du voyage à Halifax en 2004 jusqu'en 2010. Il a assumé avec brio ce travail ingrat de « gratte-papier » et assumé sa succession en accompagnant Mme Carmela Mazzarella.
- **M. Gérard Deshusses**, président de l'UGMC et fidèle ami de notre société, lequel a toujours pris position en faveur de notre école, encouragé et accompagné nos récentes démarches auprès du Département de la Culture de la Ville de Genève que nous avons sollicité pour une aide financière pour notre prochain défi canadien.

Pour leur engagement en temps et en énergie, leur soutien inconditionnel et leur amitié, le président propose à l'assemblée de les élire membres d'honneur des Cadets de Genève par acclamation.

Leur diplôme leur sera remis lors d'un moment solennel à l'occasion de notre fête canadienne le samedi 14 mai 2011, à la salle polyvalente du Pommier, lors de la présentation de notre parade.

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Aucune proposition individuelle écrite (selon art. 15, al. 6 des statuts) n'est parvenue au président avant la convocation à l'assemblée pour analyse et vote par celle-ci.

Aucune proposition n'est présentée lors de l'assemblée (non soumise au vote et renvoyée au président pour étude selon art.15, al.6).

COMMUNICATIONS DU COMITE ET DIVERS

Le président informe l'assemblée sur le calendrier des prochaines manifestations.

Aucun divers !

L'assemblée est levée par le président à 21h30

Claude Bard invite les membres à participer à la séance d'informations concernant le voyage à Halifax, séance qui se termine par un verre de l'amitié.

Genève, le 15 avril 2011

Claude Johnson
membre du comité